

**La Bibliothèque nationale du Québec, notre mémoire
documentaire depuis vingt ans**
The Bibliothèque nationale du Québec: 20-year print memory
**La Bibliothèque Nationale du Québec es nuestra memoria
documental desde hace veinte años**

Jean-René Lassonde

Volume 33, numéro 4, octobre–décembre 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1052554ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1052554ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la
documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lassonde, J.-R. (1987). La Bibliothèque nationale du Québec, notre mémoire
documentaire depuis vingt ans. *Documentation et bibliothèques*, 33(4), 111–118.
<https://doi.org/10.7202/1052554ar>

Résumé de l'article

La Bibliothèque nationale du Québec fête son vingtième anniversaire. L'auteur présente l'institution : historique; mandats; collections, édifices et services. Il décrit ensuite les ressources humaines et financières, ainsi que les activités de collaboration et de diffusion de la Bibliothèque.

La Bibliothèque nationale du Québec, notre mémoire documentaire depuis vingt ans

Jean-René Lassonde*

Bibliothèque nationale du Québec
Montréal

La Bibliothèque nationale du Québec fête son vingtième anniversaire. L'auteur présente l'institution: historique; mandats; collections, édifices et services. Il décrit ensuite les ressources humaines et financières, ainsi que les activités de collaboration et de diffusion de la Bibliothèque.

The Bibliothèque nationale du Québec: 20-year print memory

The Bibliothèque nationale du Québec celebrates its twentieth anniversary. The author describes the history, mandate, collections, buildings and services of the institution. He then details the human and financial resources, the joint projects and the public services of the library.

La Bibliothèque Nationale du Québec es nuestra memoria documental desde hace veinte años

La Bibliothèque Nationale du Québec celebra su vigésimo aniversario. El autor presenta la institución en cuanto a su historia, sus mandatos, sus colecciones, sus edificios y sus servicios. A continuación, describe los recursos humanos y financieros, así como las actividades de colaboración y de difusión de la biblioteca.

La Bibliothèque nationale du Québec a vingt ans. Le 12 août 1967, l'Assemblée nationale votait le projet de loi 91 et créait une institution fondamentale dont la mission vise à constituer la mémoire documentaire du Québec. La Bibliothèque nationale rassemble, conserve et diffuse les documents publiés au Québec. Elle constitue donc un agent majeur de «promotion» et d'épanouissement culturels dans un contexte socio-politique favorisant la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise.

Historique

Traditionnellement, la première caractéristique d'une bibliothèque nationale est son état séculaire. La Bibliothèque nationale du Québec a 20 ans cette année, mais, à cet égard, elle répond tout de même au critère. Le 20 février 1944, un journal montréalais titrait: «Centenaire de la Bibliothèque Saint-Sulpice»¹. Or, c'est la Biblio-

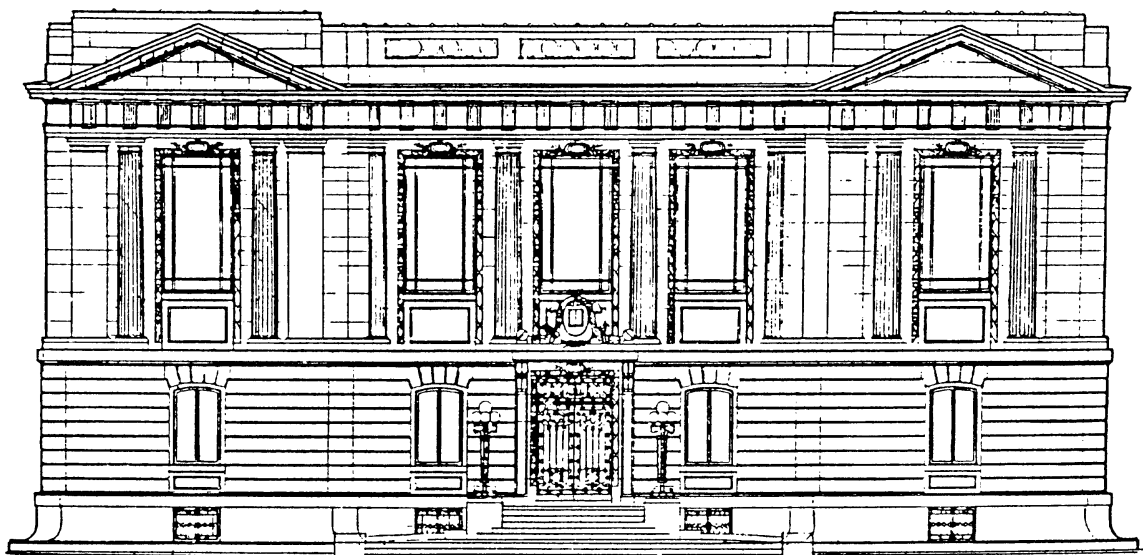
thèque nationale qui prendra la succession de cette vénérable institution.

Visant d'abord à favoriser la lecture publique chez les francophones de Montréal, l'*oeuvre des bons livres*, mise sur pied en 1844 par les Sulpiciens, se transforme, en 1857, en *Cabinet de lecture*, qui inclut un cercle littéraire, le Cercle Ville-Marie, et publie un bulletin, l'*Écho du Cabinet de lecture*, et des catalogues de ses collections. Elle occupe, dans le Vieux Montréal, un édifice distinct conçu comme un centre culturel, de 1860 à 1911. Après une brève léthargie (1910-1915), l'institution s'améliore considérablement, autant par le nombre et la qualité de ses activités culturelles que par la nature et l'ampleur de ses collections. Elle devient bibliothèque universitaire au sens européen du terme, c'est-à-dire une bibliothèque publique de niveau universitaire mais qui n'est pas uniquement rattachée à une université. Son mandat est alors de fournir une documentation appropriée

* L'auteur est bibliothécaire de référence à la Bibliothèque nationale du Québec.

1. *Le Petit Journal*, 20 février 1944.

Figure 1



L'Édifice Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale du Québec, sur la rue Saint-Denis, dont la ministre Lise Bacon a signé l'avis d'intention de classement le 5 novembre dernier. On voit ici l'élévation de la façade faite à partir d'un bleu de l'architecte Eugène Payette et datée de 1912.

au public en général, qu'on souhaite alors voir se transformer en chercheurs, aux chercheurs proprement dit ainsi qu'aux professeurs et aux étudiants.

En quête d'un nouvel emplacement, les Sulpiciens installent la Bibliothèque Saint-Sulpice près de la jeune université Laval à Montréal et de ses écoles affiliées, au milieu du quartier latin dont elle deviendra la bibliothèque générale, dans un édifice comme on en construisait à l'époque: ultra-moderne de structure, d'aménagement et même de fonctionnalisme, mais, à l'exemple de notre mouvement post-moderne actuel, soigneusement habillé de matériaux nobles et véhiculant un vocabulaire architectonique on ne peut plus classique. Bien que trois-quarts de siècle se soient écoulés, le quartier a toujours la même vocation et la Bibliothèque nationale, grâce aux moyens de transport qui se sont améliorés considérablement avec les années, demeure aussi accessible et autant fréquentée par les étudiants des universités francophones et anglophones de Montréal.

La Bibliothèque ferme en juillet 1931. En mai 1937, elle est cédée au Gouvernement du Québec, en garantie pour le paiement des dettes des Sulpiciens. En mars 1941, l'Etat l'acquiert officiellement. Le 16 janvier 1944, elle est enfin réouverte au public. En 1965, on parle d'en faire une «Bibliothèque provinciale», et le 10 juillet, un comité de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (ACBLF), présidé par Georges Cartier, alors conservateur de la Biblio-

thèque Saint-Sulpice, recommande d'en faire une «Bibliothèque d'État». L'ACBLF insiste à nouveau en mars 1966. Les projets de loi se succèdent; le 7 décembre, le ministère des Affaires culturelles annonce la transformation prochaine; la loi 91 (S.Q. 1967, c. 24) créant la Bibliothèque nationale du Québec est adoptée en août 1967 et mise en application en janvier 1968.

Mandats

Le mandat fondamental de la Bibliothèque nationale, tel que précisé dans la loi, consiste d'abord à «rassembler et conserver, si possible dans leur forme originale, des exemplaires des documents qui sont publiés au Québec ainsi que de ceux qui sont publiés à l'extérieur du Québec et dont le sujet principal est le Québec». La Bibliothèque nationale acquiert aussi les documents étrangers qui assurent une meilleure exploitation de la documentation québécoise.

Afin de permettre à la Bibliothèque nationale de rassembler tous les documents produits au Québec, la loi contient des dispositions qui imposent à tout éditeur québécois le dépôt de deux exemplaires de chacune de ses publications. Entré en vigueur en 1968, le dépôt légal s'applique autant à l'édition gouvernementale qu'à celle du secteur privé. Quant aux documents publiés avant la mise en application des dispositions du dépôt légal, ils constituent l'édition nationale rétrospective et sont acquis par des achats ou des dons. Actuellement, les documents

Figure 2



Coupe longitudinale de l'Édifce Saint-Sulpice illustrant l'importance volumétrique des locaux destinés au public et à ses déplacements par rapport à ceux qui sont réservés aux services techniques et à la conservation des documents. Les pièces de l'avant, comprenant le grand hall et l'escalier principal servent à isoler les salles de lecture des bruits de la rue située un étage plus bas et du va-et-vient des activités culturelles au rez-de-chaussée et à l'entre-sol.

visés par le dépôt légal sont les livres et les brochures, les journaux et les revues, les documents cartographiques et les partitions musicales publiés au Québec.

Comme l'extrait du texte de la loi cité plus haut le précise, la Bibliothèque nationale doit aussi acquérir les documents étrangers dont le sujet principal est le Québec. On vise ici les publications qui traitent entièrement ou partiellement du Québec, ou dont un auteur ou un collaborateur est québécois.

La conservation constitue le second volet du mandat fondamental de la Bibliothèque nationale. Celle-ci doit se doter de locaux et d'équipements qui permettent de conserver les documents, de restaurer ceux qui sont en voie de détérioration et de mettre en oeuvre des programmes de microfilmage.

Si la Bibliothèque nationale acquiert et conserve les documents définis dans son mandat, c'est en vue d'assurer leur diffusion. Elle doit donc mettre en valeur ses trésors documentaires et les rendre accessibles aux chercheurs et à la collectivité.

En tant qu'agence bibliographique nationale, la Bibliothèque prépare et publie la bibliographie nationale courante et rétrospective, constituée de la description des documents publiés au Québec. Elle veille aussi à l'établissement d'un index des principaux périodiques et, pour constituer des instruments de travail utiles aux chercheurs, publie des bibliographies thématiques. Elle organise aussi des expositions et prépare des catalogues. Enfin, de par sa position stratégique au sein du système national d'information, la Bibliothèque nationale doit aider à planifier et à coordonner les orientations du monde documentaire.

Collections et services

Si on a pu écrire, dans *La Presse* du 20 avril 1968, «Le Québec a maintenant une grande bibliothèque nationale», c'est que la Bibliothèque nationale du Québec était née de la Bibliothèque Saint-Sulpice, que René Garneau qualifie de «plus importante des bibliothèques françaises de la Province après celle du Parlement»². D'autre part, Garneau, comme les générations de bibliothécaires qui l'ont précédé et celle qui l'a suivi pense que la Bibliothèque du Parlement, «de par sa

2. René Garneau, *Inventaire de la Bibliothèque Saint-Sulpice 1939*. Rapport adressé à l'hon. Oscar Drouin, ministre du Commerce et de l'Industrie du Québec, 24 juin 1940, p. 1.

Tableau 1
Ressources documentaires

COLLECTIONS monographies publications en série fonds de manuscrits affiches photographies partitions musicales fonds de musique cartes monographiques en série Réserve «laurentiana» fonds étranger incunables (av. 1500) - titres en 1500 et 1550 livres d'artistes	500 000 titres 21 000 titres 412 fonds 7 500 35 000 76 670 partitions imprimées 3 243 partitions manuscrites 21 fonds 5 853 titres 151 titres 1 102 titres 7 769 titres 70 titres 110 titres 900 titres	1 600 000 unités physiques 1 000 m. linéaires 8 214 unités physiques 33 633 unités physiques 1 529 unités physiques 10 219 unités physiques	
ACQUISITIONS monographies publications en série (tous supports)	12 000 titres 9 180 titres	dépôt légal 7 000 dons, échanges, achats 5 000 dépôt légal 8 100* acquisitions (étranger) 1 080 * 1 500 nouveaux titres/an 800 titres retirés du marché	700 journaux 7 400 revues 35 journaux 370 revues 410 publ. gouv.can. 265 microdocuments

Fichier des éditeurs: 5 000 entrées - 1 000 éditeurs actifs/an au Québec

nature est une bibliothèque nationale»³. Cependant, la Bibliothèque Saint-Sulpice avait aussi développé ses collections en ce sens, complétant les meilleurs ouvrages sur l'ensemble des connaissances humaines par l'acquisition de toutes les publications courantes et rétrospectives qui touchent le passage des Français en Amérique, des découvreurs aux franco-américains et la Nouvelle France, tout en dépistant les ouvrages publiés au Québec à toutes les époques. À partir de 1921, Aegidius Fauteux obtient des auteurs et des éditeurs une forme de «dépôt légal volontaire» pour les ouvrages en français publiés au Canada au bénéfice de la Bibliothèque Saint-Sulpice, en échange de leur traitement et de leur signalisation dans une section spéciale du *Canadian Catalogue of Books* publié par la Toronto Public Library. C'est l'ancêtre de *Canadiana*, la bibliographie nationale du Canada.

Ce qui se voulait à l'origine une bibliothèque de recherche générale s'est transformé avec les années en une vaste collection d'appoint et de référence dont la richesse en littérature et en histoire complète les ouvrages qui peuvent nous éclairer sur ce que furent, il y a quelques années et même quelques siècles, les sciences pures ou naturelles, l'ethnologie et la sociologie, les techniques de toutes sortes, l'architecture, l'art, la politique, la philosophie en usage au Québec.

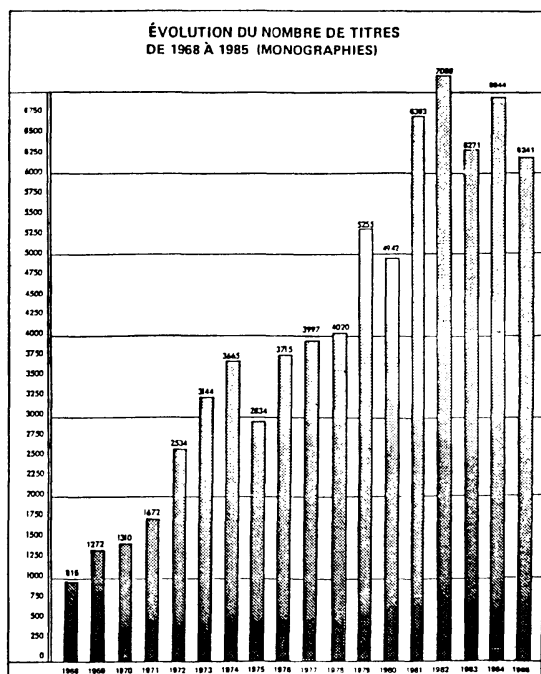
Si on en croit les statistiques du dépôt légal, les titres de publications faites au Québec ont grimpé de façon vertigineuse depuis l'application de la loi: 815 titres de monographies en 1968, 1 272 en 1969, 6 241 en 1985. En 1987, la BNQ acquérait 5 000 titres de plus, par d'autres moyens (achats, dons, échanges), pour totaliser cette année-là 12 000 titres de monographies. Pour la même année, 9 180 titres de périodiques sont reçus: 8 100 par dépôt légal (700 journaux, 7 400 revues) et 1 080 par abonnement. Il faut noter qu'à ce secteur, il paraît au Québec 1 500 nouveaux titres de périodiques par an et qu'il en disparaît 800.

On peut chiffrer les collections à 1 600 000 unités physiques: 500 000 titres de monographies au secteur privé et public, 21 000 titres de périodiques et journaux; 1 000 mètres linéaires pour les collections spéciales et les manuscrits. Comme le nombre d'ouvrages a triplé en vingt ans, l'espace est vite devenu insuffisant. Déjà en 1939, René Garneau suggère fortement un agrandissement⁴. Cette solution est de nouveau présentée au Secrétariat de la Province en 1953 par le conservateur du temps, Damien Jasmin. Plus tard, Georges Cartier, dans un livre blanc adressé en mars 1965 au ministère des Affaires culturelles et préconisant la création d'une bibliothèque nationale, souligne la «nécessité

3. Ibid., p. 11.

4. Ibid., p. 10.

Figure 3



d'un agrandissement considérable»⁵. Les projets d'augmentation des surfaces sont toujours vivaces et quelques-uns ont failli se matérialiser, mais en attendant, on tempore par l'acquisition ou l'utilisation de divers édifices.

C'est ainsi que l'édifice de la rue Saint-Denis loge toujours les monographies du secteur privé et les ouvrages de référence, que l'édifice Aegidius-Fauteux garde depuis 1966 les publications en série (revues et journaux) et les publications gouvernementales. Pour soulager un peu ce dernier édifice, 25 000 bobines de microfilms y remplacent des milliers de journaux qui étaient stockés dans un entrepôt de la rue Isabey à Ville Saint-Laurent, de 1977 à 1985, puis au 4200 rue Saint-Laurent, depuis. On peut avoir une idée de l'envergure des opérations de consultation quand on songe qu'à l'Édifice Fauteux seulement, on manipule 80 000 unités physiques par année.

Les services techniques et de soutien, pendant ces années, passent d'une dizaine de personnes à une centaine. Ils quittent l'édifice Saint-Denis pour celui de l'Esplanade en 1966, puis, pour

l'Édifice Montval, à Longueuil, de 1971 à l'incendie de 1980. Provisoirement, ils logeront au 1430 rue Saint-Denis puis occuperont progressivement l'Édifice Marie-Claire-Daveluy (125 ouest rue Sherbrooke), à partir de 1981. À cette adresse logent aussi les collections spéciales et certains magasins de conservation.

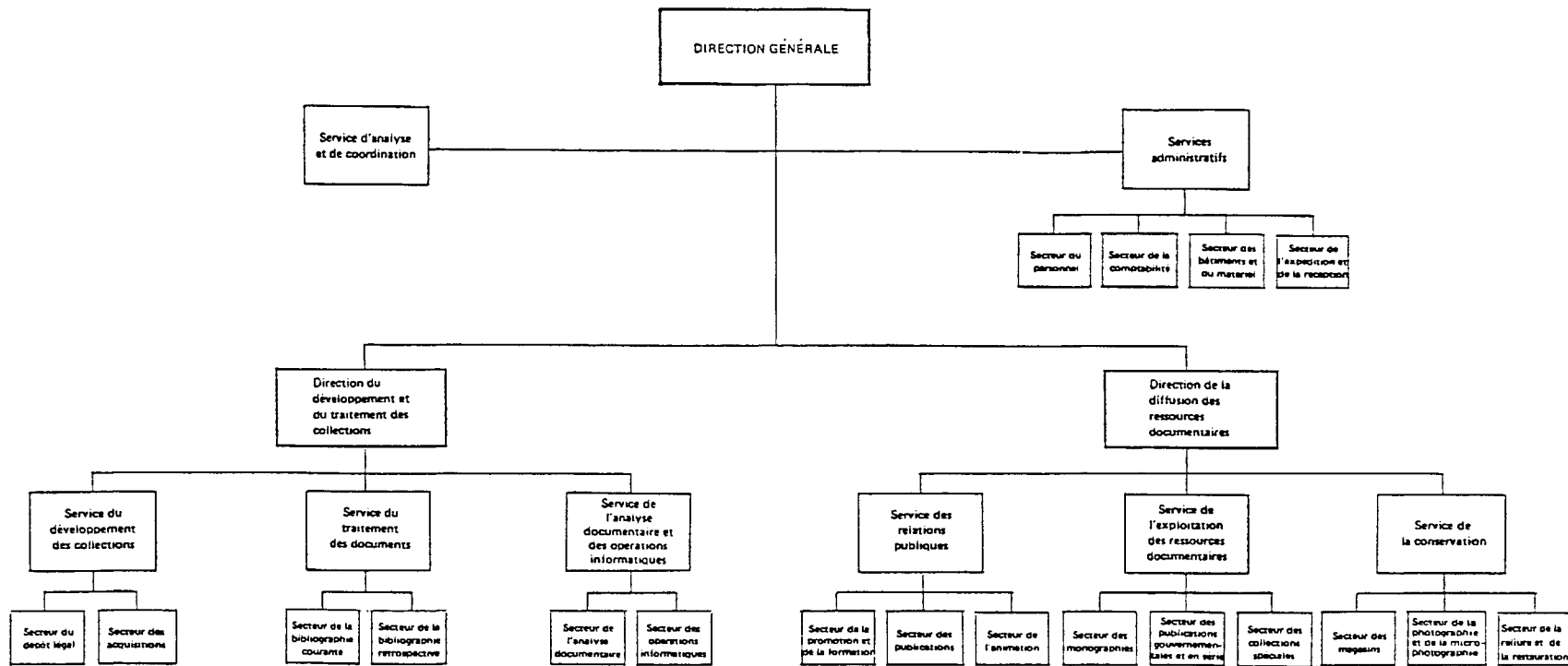
La Réserve garde les collections les plus précieuses: 12 000 ouvrages rares et anciens dont 1 102 titres imprimés au Québec de 1774 à 1820, 70 incunables et une excellente collection historique, littéraire, et même scientifique de 1500 à 1801. Les livres rares comprennent aussi 900 livres d'artistes, des reliures remarquables et des éditions rarissimes.

D'autre part, la section des manuscrits, qui totalise plus de 1 000 mètres linéaires, compte environ 450 fonds et collections d'archives privées d'écrivains (Alain Grandbois, Claude-Henri Grignon, Marie-Claire Blais), mais aussi d'artistes (John Lyman, Alfred Pellan, Clarence Gagnon, Alberic Bourgeois), d'historiens ou d'ethnologues (Léon Trépanier, Gabriel Nadeau, Édouard-Zotique Massicotte, Jean-Marie Gauvreau, Robert Rumilly), de personnages historiques (Joseph Masson, Côte-Séraphin Cherrier, Denis-Benjamin Papineau), touchant au milieu des bibliothèques (ACBLF, Jean-Pierre Chalifoux), de l'édition (Du Jour, Parti-Pris, Bernard Valiquette), et de la politique (Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), Pierre Vallières), de l'ingénierie et de l'architecture (Corporation des ingénieurs du Québec, ARCOP Associates, Expo 67). La Bibliothèque nationale est aussi dépositaire des archives de la Société historique de Montréal, lesquelles comprennent entre autres la correspondance de Louis-Hippolyte Lafontaine. Les collections iconographiques sont impressionnantes: 7 000 affiches, 4 000 photos, 15 000 cartes postales. Elles sont complétées par des fonds comme celui d'Édouard-Zotique Massicotte, comprenant 7 000 illustrations sur l'architecture à Montréal entre 1890 et 1920, celui de Félix Barrière sur les églises du Québec, et une collection complète des catalogues de la maison Eaton depuis 1887, sur microfilm. Le département conserve aussi une intéressante collection de 359 bobines de microfilms sur la littérature radiophonique et télévisuelle du Québec, couvrant la période 1930 à 1970 et complété par des fonds comme ceux d'Eugène Cloutier ou du poste CKVL.

La section de musique comprend plus de 80 000 partitions de musique: 76 670 partitions imprimées, 3 242 partitions manuscrites et 21

5. Livre blanc du ministère des Affaires culturelles, rapport présenté par la Bibliothèque Saint-Sulpice, 19 mars 1965, p. 25.

Figure 4
ORGANIGRAMME



fonds tels ceux de Lionel Daunais, José Delaquerrière, J.-J. Gagnier. D'autre part, la section des cartes possède une très bonne collection de cartes anciennes constituée à partir d'un noyau laissé par les Sulpiciens. Grâce au dépôt légal, la collection des cartes publiées au Québec est l'une des plus complètes. D'autre part, la collection des plans d'assurance incendie des villes est l'une des plus intéressantes et par conséquent des plus consultées.

Les magasins de conservation, au nombre d'une douzaine, couvrent présentement 40 000 pieds carrés. Afin de remplir correctement son rôle de conservation, la Bibliothèque nationale demande à ses usagers de consulter les documents sur place. Chacun des trois édifices ouverts au public a des salles de travail adaptées aux types de documents qu'on y trouve. L'information peut, d'autre part, être reproduite par les clients sur des photocopieurs ou des lecteurs-photocopieurs. Afin de prolonger la durée ou d'assurer la multiplication de l'information imprimée, l'institution propose de plus un service de reprographie: photographie et microreproduction. Cependant, pour desservir les usagers les plus éloignés et étendre ses activités au-delà des frontières du Québec, la Bibliothèque nationale offre, par le prêt entre bibliothèques, de prêter ses livres, et propose à ses usagers, de la même façon, d'emprunter pour eux ce qui leur est indispensable.

TABLEAU 2
L'ÉDITION AU QUÉBEC EN 1986

Répartition du nombre de titres
selon le type d'éditeur (monographies)

Type d'éditeur	Titres	%
Éditeurs commerciaux	2 584	36,7
Gouvernement du Québec	2 198	31,2
Gouv. locaux et multi-locaux	80	1,1
Maisons d'enseignement	1 332	18,9
Compagnies et institutions financières	27	0,4
Associations étudiantes	3	0,0
Communautés culturelles	821	11,7
TOTAL	7 045	100,0

Le travail à la référence se tourne résolument vers l'informatique; les méthodes et les fichiers manuels cèdent progressivement le pas aux banques de données. UTLAS, DOBIS, QUESTEL, permettent maintenant de repérer et de localiser l'information. Depuis quelques années, la Bibliothèque nationale du Québec alimente la banque d'UTLAS ainsi que celle de Point de repère du réseau Questel, en collaborant pour cette dernière banque avec la Centrale des bibliothèques. Les

notices bibliographiques préparées par les services du traitement des collections et de l'analyse documentaire sont donc versées dans des banques de données, ce qui permet de faire connaître les collections de la BNQ et de localiser la documentation à l'intérieur de l'une ou l'autre de ses collections dans les différents édifices de la bibliothèque. Un effort pour y verser l'ensemble des catalogues manuels est aussi à l'étude et toutes les données antérieurement gérées par le Bureau central de l'informatique du Québec ont été intégrées au serveur UTLAS.

La Bibliothèque remplit sa fonction bibliographique nationale en publiant depuis 1968 la *Bibliographie du Québec*, mensuel avec refonte et index refondus pour les années 1968-1973, 1974-1976, 1977-1981. Une édition sur microfiches est aussi disponible. Pour les ouvrages parus avant 1968, elle a déjà publié 12 volumes de la *Bibliographie du Québec, 1821-1967*, Laurentiana parus avant 1821, Catalogue collectif des impressions québécoises, 1764-1820. Dans le secteur des livres rares est paru: *Répertoire des livres d'artistes au Québec, 1900-1980*; pour celui des cartes: *Documents cartographiques depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à 1820*, et pour celui des manuscrits: *Guide des fonds d'archives privées*, de même qu'un répertoire des périodiques: *Catalogue de la Bibliothèque nationale du Québec: revues québécoises*. La Bibliothèque nationale du Québec publie chaque année les Statistiques de l'édition au Québec, ainsi qu'un catalogue de ses publications et de ses micro-éditions. Elle a déjà réalisé un bon nombre de bibliographies, de catalogues d'exposition et de répertoires. Elle publie aussi un bulletin: *À rayons ouverts*. Depuis 1974, la Bibliothèque, à titre de représentant officiel de l'Agence francophone pour la numérotation internationale du livre assume l'attribution aux éditeurs québécois et aux éditeurs canadiens francophones d'un numéro international normalisé (ISBN). En 1981, la bibliothèque a publié une première édition du *Répertoire des numéros ISBN attribués par la Bibliothèque nationale du Québec*, et en 1987, *Normes pour l'utilisation de l'ISBN*.

Situation actuelle

La Bibliothèque nationale du Québec dispose d'un budget de 5 094 200\$ en 1987-1988. Environ 75% de ce montant est consacré aux traitements du personnel, qui se compose de 121 personnes. Ces effectifs se répartissent sous trois centres de responsabilité: la Direction générale, la Direction du développement et du traitement des collections, la Direction de la diffusion des ressources documentaires.

La Direction générale, en plus d'assumer la gestion d'ensemble de l'institution, doit, entre

autres, exercer les fonctions suivantes: appliquer la loi et veiller à sa mise à jour; superviser les activités des services administratifs, qui jouent un rôle de soutien dans la gestion des ressources humaines, matérielles et financières; superviser les activités du Service d'analyse et de coordination, qui effectue des études, des recherches et des analyses aux plans de la gestion et de l'orientation. La Direction générale et les deux services de soutien comprennent environ vingt personnes.

La Direction du développement et du traitement des collections regroupe les services suivants: le Développement des collections, qui assure l'acquisition des documents, par voie de dépôt légal ou autrement, le Traitement des documents, qui, en conformité avec les normes internationales, effectue la description des documents et prépare les bibliographies nationales ainsi que diverses publications bibliographiques; l'Analyse documentaire, qui procède à l'indexation et à la classification, selon des normes établies. La Direction du développement et du traitement des collections regroupe environ soixante personnes.

Enfin, la Direction de la diffusion des ressources documentaires supervise les activités des services suivants: les Relations publiques, qui gèrent les programmes d'expositions, les visites et les stages, les publications, la promotion et la publicité; l'Exploitation des ressources documentaires, qui regroupe les activités de référence et d'utilisation générale de la collection nationale; la Conservation, qui gère les activités visant à maintenir les collections dans les meilleurs conditions de conservation. La Direction de la diffusion des ressources documentaires regroupe environ quarante personnes.

La Bibliothèque nationale du Québec fait partie du réseau des bibliothèques universitaires et de recherche, au Québec et au Canada. Elle collabore avec la Bibliothèque nationale du Canada dans la poursuite d'objectifs communs. Certaines activités font déjà l'objet d'ententes, comme l'inventaire des journaux ou le catalogage avant publication, mais les deux institutions tiendront des rencontres au cours des prochains mois afin de rationaliser davantage l'utilisation de leurs ressources. Des programmes d'échanges de documents existent aussi entre la Bibliothèque

nationale du Québec et d'autres bibliothèques canadiennes.

Au plan international, la Bibliothèque nationale du Québec renouvelle ses efforts de coopération. Elle a éventuellement signer une entente remise à jour avec la Bibliothèque nationale de France. Par ailleurs, elle agit à titre d'agent de coordination dans la préparation d'une bibliographie internationale de la documentation sur l'Amérique latine, avec la collaboration des bibliothèques universitaires francophones du Québec. Des échanges ont eu lieu aussi avec la Bibliothèque nationale d'Algérie afin de conclure un accord de coopération culturelle. Enfin, la Bibliothèque nationale du Québec prépare un projet de concertation entre les directions de bibliothèques nationales ayant en commun l'usage du français.

La Bibliothèque nationale doit mettre en valeur ses collections et ses ressources; depuis sa fondation elle a donc, parallèlement à l'élaboration d'outils bibliographiques et de recherche, mis sur pied une série de manifestations et d'activités culturelles. Les lancements de livres et remises de prix, la participation aux divers salons du livre sont très fréquents. Des expositions, colloques, conférences permettent à l'institution de remplir cette fonction de diffusion tout en soulignant, à l'occasion, des événements importants comme les Olympiades de Montréal, l'Année internationale du livre ou celle de la femme; des anniversaires tel la naissance de Louis Hémon ou de Léon-Pamphile Lemay, l'acquisition de collections ou de fonds importants comme ceux d'Alain Grandbois ou de Gabriel Nadeau, ou des découvertes bibliographiques comme celle des partitions des opéras de Jean-Baptiste Lully, contemporaines du seigneur de Montréal, François Vachon de Belmont.

La Bibliothèque nationale du Québec a choisi de marquer son vingtième anniversaire par une présence importante au Salon du livre de Montréal. Elle y a tenu une exposition et y a lancé un catalogue dont le titre, *Regard sur les collections de la Bibliothèque nationale du Québec*, nous suggère l'éventail des richesses qu'on peut trouver dans cette institution qui demeure la source documentaire par excellence sur le Québec.